D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : **D144622424**

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

▪

DATE DU CONTRÔLE

09/11/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26204592

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTR?LE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

AUCUNE DEFAILLANCE CONSTATEE DANS LE CADRE DU CONTROLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D111

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

ADRESSE : 890 rue Jean Prouvé

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 054D1002

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GS-795-VT	04/12/2023	04/12/2023

Genre	Marque	Type
VP	VOLKSWAGEN	M10VWGVPAP798

N° dans la série du type	Énergie
WVWZZZCD0RW815731	ES

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
134348	GOLF

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : TEMSYS

Adresse : 28 30 RUE LA FAYETTE
67100 STRASBOURG

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+0.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	6 %		2 %	
Force verticales :	745 daN		598 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	287 daN	261 daN	236 daN	241 daN
Déséquilibre (< 20%) :	10 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	287 daN	261 daN	236 daN	241 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 76 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 28 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.7 %	-1.7 %		

CONTRÔLE VOLONTAIRE